



CE des 17 et 18 janvier 2017

Motion

La baisse des pensions et retraites, leur décrochage par rapport aux salaires, conséquences des différentes réformes, sont maintenant reconnues par tous les organismes ou études officiels.

La FGR-FP réaffirme qu'une véritable politique de retour à la croissance passe par une relance de l'investissement, de la recherche, de la formation initiale et continue, par la sauvegarde et le développement des services publics ainsi que par l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs et des retraités.

Après la réunion de sa Commission Exécutive la FGR-FP

- conteste les propositions faites par la Cour des comptes dans son rapport d'octobre dernier sur la retraite dans la fonction publique (abandon du calcul sur les 6 derniers mois, mise en place d'une caisse spécifique, remise en cause des conditions de la réversion)

- rappelle sa revendication d'une évolution des pensions prenant en compte la progression des salaires ainsi qu'un effort particulier en direction des basses pensions, du minimum garanti et du minimum contributif. Aucune pension ne doit être inférieure au SMIC pour une carrière complète.

- s'oppose aux nouveaux projets de démantèlement de la Sécurité Sociale -qui permet l'égalité de tous devant la maladie et l'accès aux soins- et estime nécessaire le développement d'initiatives sur ce sujet

La FGR-FP, représentée es-qualité au Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, a toute sa place dans les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie qui se mettent en place. Elle dénonce le nouveau détournement de 50 millions d'euros pris sur les fonds de la CNSA.

Les élections du printemps prochain seront cruciales. Pour la FGR-FP les propositions qui tournent le dos à notre modèle social et qui remettent en cause près d'un siècle de conquêtes sociales ainsi que les statuts de la fonction publique sont inacceptables, tout comme sont condamnables les propositions ajoutant xénophobie et repli identitaire.

La FGR-FP s'adressera aux candidats à l'élection présidentielle pour leur rappeler nos revendications essentielles et appelle ses sections départementales à en faire de même avec les candidats aux élections législatives.

La FGR-FP, avec d'autres organisations syndicales et associatives, œuvre à la constitution d'un large front unitaire pour défendre les spécificités des retraités des trois fonctions publiques ainsi que le Code des pensions civiles et militaires.

Après le succès du colloque du 13 janvier 2017 sur les thèmes de la place du retraité et du pouvoir d'achat des pensions, la FGR-FP invite ses sections départementales à multiplier localement, de manière la plus unitaire possible, ce type d'initiative.

La FGR-FP appelle les militants des sections départementales à participer aux actions unitaires de mobilisation prévues durant le premier trimestre 2017, notamment le 30 mars.